

# Évaluer la prestation motrice de l'élève selon ses propres capacités dans une approche par compétences

## Contexte

Plusieurs questions se posent sur cet enjeu qui réunit certains éléments du développement de la compétence de l'élève :

- Quelle est la différence entre l'efficacité de l'exécution, la performance et le progrès?
- Tout en démontrant l'atteinte des apprentissages attendus, est-ce que la tâche d'évaluation peut être différenciée afin de prendre en compte les caractéristiques personnelles des élèves?  
(Grenier, Lentillon-Kaestner, 2023, p. 189)
- Est-ce qu'un(e) élève moins habile peut obtenir le même résultat qu'un(e) autre plus habile?

« "L'EP [éducation physique] a recours à différentes activités physiques. Bon nombre d'entre elles sont des activités sportives, voire compétitives" (Barkoukis et al., 2012). "Ainsi se pose un problème spécifique à l'EP : le désir toujours important pour les élèves de gagner le match, de courir plus vite que leurs collègues" (Grandchamp et al., 2018). L'enseignant devra alors dissocier l'évaluation des apprentissages des élèves de l'issue d'un match ou distinguer les éléments qui sont évalués du rang d'arrivée des élèves à la suite d'une course »

(Grenier et Lentillon-Kaestner, 2023, p. 171).



Balado

## De la théorie vers la pratique

### 1- Quelques notions clarifiées

Pour soutenir la compréhension, voici des repères concernant la terminologie régulièrement utilisée en EPS.

**Efficacité motrice** selon les attentes de fin du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (2007) :

- En agir, l'efficacité motrice se manifeste par la capacité à tenir compte d'un nombre élevé de contraintes, à assurer une continuité dans les actions ou les enchaînements et à ajuster la direction et le rythme d'exécution selon le but visé (p. 11).
- En interagir, l'efficacité motrice se manifeste par un contrôle accru des exécutions et par l'ajustement continu des actions et des tactiques, selon la stratégie planifiée et les aspects imprévisibles de l'activité (p. 16).

**Performance sportive :**

« En sport, la notion de performance est le plus souvent associée à la mesure objective des performances (scores, distances, temps, ratio victoires/défaites, etc.) » (Saury, 2014).

L'objectif de l'EPS n'est pas de former des compétiteur(-trice)s mais bien des individus responsables par rapport à leurs saines habitudes de vie.

**Performance motrice :**

La performance dans une approche par compétences est un processus qui mène à une prestation motrice finale (Bonnin, 2021).

La performance fait partie de l'évaluation par compétences, mais elle n'est pas tout. Donc, en EPS, la performance motrice est évaluée en partie dans l'*Efficacité de l'exécution*, mais il faut considérer les autres critères d'évaluation.

**Progrès :**

Il fait partie de la fonction d'aide à l'apprentissage pour permettre à l'élève de réguler ses apprentissages et à la personne enseignante de réguler sa pratique et de s'ajuster.

## 2- Culture axée sur le sport et culture axée sur l'enseignement de l'éducation physique et à la santé

Ce tableau propose une comparaison entre divers éléments d'une culture axée sur le sport et d'une culture axée sur l'enseignement de l'éducation physique. Il alimentera certes votre réflexion.

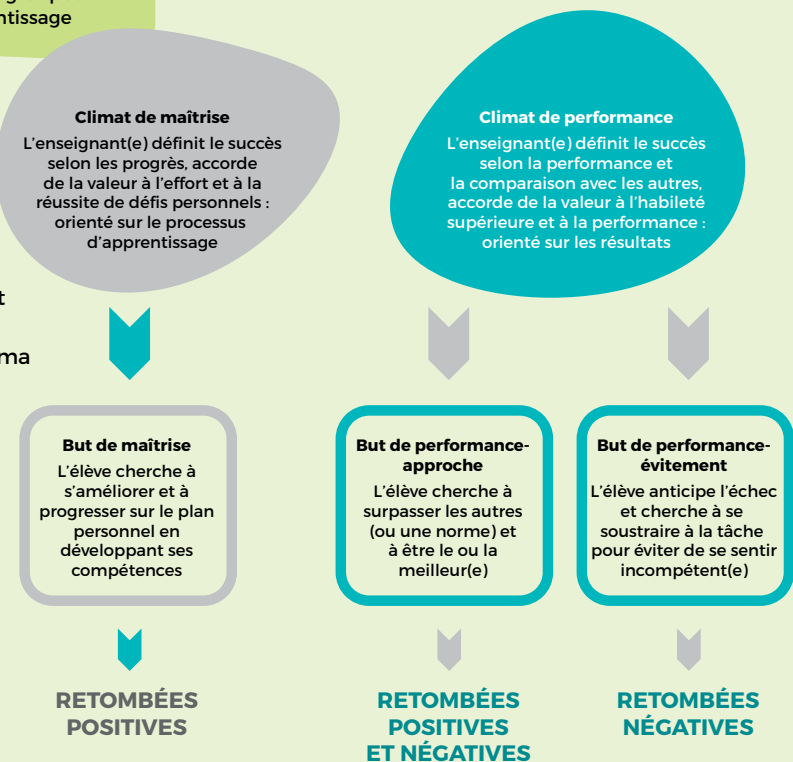
Culture sportive	Culture EPS
Types d'activités	Types d'activités
Exiger le même nombre de redressements assis pour l'ensemble des élèves	Considérer le nombre de redressements assis effectués dans un temps donné
Récompenser la victoire de l'équipe	Récompenser le travail d'équipe
Demander aux élèves d'effectuer le même nombre de tours à la course	Considérer le nombre de tours effectués dans un temps donné
Être le (la) plus rapide à exécuter un parcours	Améliorer le temps d'exécution du parcours
Réaliser 10 patrons de jonglerie	Demander à chaque élève de cibler le nombre de patrons (son objectif)
Nager 15 longueurs de piscine	Compter le nombre de longueurs réalisées en 20 minutes
Types de résultats	Types de résultats
Valoriser la performance, la compétition	Valoriser l'effort et la persévérance
Comparer l'élève aux autres ou à une norme	Comparer chaque élève à lui-même
Valoriser les habiletés supérieures	Respecter et reconnaître les niveaux d'habileté de chacun(e)
Souligner les résultats	Souligner les progrès pour soutenir l'apprentissage

Tout comme c'est le cas dans la théorie des buts d'accomplissement (buts de maîtrise), O'Connor (2012) propose de ne pas comparer les élèves avec les autres. Selon lui, il faudrait plutôt « mesurer le rendement de chaque élève selon des exigences et des critères d'évaluation établis [et ne] pas attribuer un résultat au travail d'un élève en le comparant à celui d'un autre » (p. 70).

L'article 19 de la Loi sur l'instruction publique précise que la personne enseignante doit évaluer « l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (Gouvernement du Québec, 2023). En ce sens, l'enseignant(e) doit, et ce peu importe la visée (diagnostique, en aide à l'apprentissage ou en reconnaissance de la compétence), évaluer l'atteinte des objectifs en fonction de l'approche par compétences et non en fonction de la courbe normale (faible, moyen, fort). Ainsi, le climat de maîtrise pourrait être favorisé dans les pratiques d'enseignement de l'EPS, et ce, dans une optique d'évaluation en aide à l'apprentissage.

## 3- Climat motivationnel

« Selon la théorie des buts d'accomplissement (Ames et Archer, 1988), le climat motivationnel mis de l'avant par l'enseignant dans les cours et lors des évaluations influence les buts poursuivis par les élèves » (Girard et al., 2017). Ainsi, le climat pourra être dirigé vers la maîtrise ou vers la performance, comme illustré dans le schéma suivant, en privilégiant ce qui amène des retombées positives pour les élèves dans les cours d'EPS.



## 4- Différenciation pédagogique

« La différenciation pédagogique vise la réussite éducative de tous les élèves. Elle s'effectue par l'entremise de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle consiste à ajuster les interventions aux capacités, aux besoins et aux champs d'intérêt diversifiés d'élèves d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes, leur permettant ainsi de progresser de façon optimale dans le développement des compétences visées par le programme »

(Ministère de l'Éducation du Québec, 2021).

Elle se met en place dans le respect de trois valeurs fondamentales (Politique d'évaluation des apprentissages, 2003) :

- **L'égalité.** Chaque élève a des chances égales de démontrer ses apprentissages et les exigences sont uniformes (p. ex. PFEQ, Cadre d'évaluation, échelles de niveaux de compétences).
- **L'équité.** La prise en compte, par les enseignant(e)s, des caractéristiques individuelles et communes à certains groupes afin de ne pas accroître les différences existantes entre les élèves.
- **La justice.** L'égalité et l'équité sont respectées afin de permettre à chaque élève de faire la démonstration de ses compétences. C'est le respect des droits de chaque élève (p. ex. droit de reprise et droit d'appel reconnus aux élèves).

De plus, une des 10 orientations de cette Politique est le respect des différences. Ainsi, les différences dans les capacités, les façons d'apprendre et les rythmes d'apprentissage amènent la personne enseignante à intégrer la différenciation pédagogique dans sa pratique.

**La flexibilité pédagogique** est la première forme de différenciation qui permet d'offrir des choix à l'ensemble des élèves au moment des situations d'apprentissage et d'évaluation en aide à l'apprentissage. Le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées sont les mêmes pour l'ensemble des élèves. La flexibilité pédagogique comporte 4 objets de différenciation (Ministère de l'Éducation du Québec, 2021).

**1. Contenus :** ce sur quoi porte la tâche.

Les compétences et les connaissances que les élèves doivent développer en fonction du Programme ainsi que le matériel mis à leur disposition pour accéder à ce contenu :

- Choix de variantes (plus, moins)
- Exemples avec les choix offerts (matériel)
- Niveaux de difficulté (p. ex. en CD1, choisir ses actions, l'ordre dans lequel les présenter, ses objets)
- Choix des actions selon ses capacités

**2. Processus :** comment intervenir.

Les méthodes d'enseignement utilisées, le niveau de soutien offert aux élèves ou les opérations qui mènent à l'apprentissage :

- Méthodes d'enseignement utilisées
- Niveau de soutien offert aux élèves
- Opérations des élèves qui mènent à l'apprentissage
- Choix des stratégies pour le plan d'équipe
- Autoévaluation, évaluation par les pairs

**3. Structure :** les modalités d'organisation de la tâche comprenant le fonctionnement et l'organisation de la classe :

- Aménagement du gymnase - espace
- Gestion du temps
- Exploitation des ressources
- Équipes de travail (p. ex. en CD2, l'élève joue son rôle dans deux équipes différentes, puis choisit laquelle des deux prestations servira à l'évaluation)
- Utilisation du numérique pour soutenir l'apprentissage et l'évaluation

**4. Productions :** résultat de la tâche.

Les différentes modalités permettant à l'élève de faire la démonstration des compétences développées et les façons de les communiquer.

**Varié les conditions :**

- Varié entre des projets d'équipe et individuels pour réaliser des productions
- Varié les productions au regard des repères culturels
- Varié les clientèles à qui seront présentées les productions
- Varié les productions demandées au regard des préférences d'apprentissage (p. ex. type d'apprenant(e)s, profil perceptif, etc.)

**Varié les outils de démonstrations de la compétence :**

- Élaborer avec les élèves une banque d'outils d'expression (présentations, démonstrations, vidéos, travaux écrits, blogues, montages photographiques, journaux, balados, etc.)
- Varié les moments :
  - Proposer un échéancier flexible pour la présentation des productions

**Quelques stratégies de pratiques de différenciation pédagogique en évaluation** (Verret et al., 2023) :

- Je m'assure que l'ensemble des élèves ont des opportunités égales de participation [et d'évaluation] et je permets à chaque élève de suivre son propre rythme.
  - Ex. Les élèves courent pendant 5 minutes plutôt qu'un nombre de tours donné.
- Je fais des ajustements, des adaptations ou des modifications\*, le cas échéant, pour permettre à l'élève de rendre compte de ses compétences selon ses capacités.
  - Ex. Un élève ne réalise pas son évaluation durant le cours, mais à un autre moment.
  - Ex. Un élève a la possibilité de formuler sa réponse au plan d'action ou son retour réflexif à l'oral ou à l'écrit.
- J'évalue les élèves à besoins particuliers avec les mêmes critères d'évaluation que leurs pairs (cohérence de la planification, efficacité de l'exécution, pertinence du retour réflexif).

\* Pour les élèves bénéficiant de mesures d'adaptation ou de modifications inscrites à leur plan d'intervention, l'enseignant(e) est tenu(e) de respecter ces mesures pour soutenir l'apprentissage et l'évaluation de ces élèves en éducation physique et à la santé lorsqu'elles sont applicables.

## En résumé

La personne enseignante doit tenir compte de la progression des élèves lorsqu'elle est en aide à l'apprentissage, mais pas lorsqu'elle est en reconnaissance de la compétence (notation au bulletin). La performance motrice de l'élève dans son processus d'apprentissage et d'évaluation est au cœur des réalisations en enseignement de l'EPS mais pas la performance sportive. La différenciation pédagogique en contexte d'apprentissage et d'évaluation est une façon gagnante d'amener l'ensemble des élèves à développer leurs compétences. En tenant compte des valeurs fondamentales et des critères d'évaluation du Cadre d'évaluation des apprentissages, chaque élève sera comparé à lui-même. Ainsi, le niveau d'habileté de l'élève est un des éléments constitutifs de son résultat mais pas le seul. Donc, un(e) élève ayant un niveau d'habileté motrice inférieur à celui d'un(e) autre élève pourrait avoir le même résultat.



**Quelles sont mes attentes par rapport aux prestations demandées aux élèves? Sont-elles en cohérence avec la comparaison de l'élève par rapport à lui-même (elle-même)?**

**Est-ce que la tâche d'évaluation favorise la comparaison des élèves avec leurs résultats antérieurs plutôt qu'avec les résultats de leurs collègues?** (Grenier, Lentillon-Kaestner, 2023, p. 189)

**Les élèves sont-ils actifs dans le processus d'évaluation et peuvent-ils faire des choix?** (Grenier, Lentillon-Kaestner, 2023, p. 188)

**Quelles mesures de différenciation pédagogique ai-je mises en place lors de l'apprentissage et de l'évaluation des compétences de mes élèves?**



### POUR ALLER PLUS LOIN

#### Capsules vidéos :

- Théorie des buts d'accomplissement, UQTR
- Activité physique adaptée chez l'enfant ayant des difficultés motrices, TMVPA

#### Articles :

- Comment développer un rapport positif et motivant face à l'évaluation chez les élèves en éducation physique et à la santé?
- Réflexions sur l'utilisation du test Navette 20 m au primaire et au secondaire
- Actions, significations et apprentissages en EPS

#### Parcours de développement professionnel :

- La différenciation pédagogique en EPS: un choix gagnant
- Démarche réflexive de la différenciation pédagogique
- Grille d'analyse des pratiques de différenciation pédagogique

**Ministère de l'Éducation du Québec (2021) :** La différenciation pédagogique : soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite.

#### Références:

- Bonnin, L. (2018). Le problème de l'évaluation de la performance en EPS. *Quinzaine universitaire*, (1423), 8-9
- Girard, S., Hogue, A.-M., Duhamel, L., Desbiens, J.-F. et de Guise, A.-A. (2023). *Soutenir la motivation à apprendre des élèves et encourager la pratique d'activités physiques. Guide à l'intention des enseignant.e.s d'éducation physique et à la santé*. Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ).
- Girard, S., Rousseau, A. et Stoloff, S. (2017). Comment développer un rapport motivant à l'évaluation chez les élèves en éducation physique et à la santé? *Propulsion*, 30(1), 39-41
- Gouvernement du Québec (2023). *Loi sur l'instruction publique*. Québec.
- Grenier, J. et Lentillon-Kaestner, V. (2023). Penser autrement l'évaluation en éducation physique. Dans S. Turcotte, J.-F. Desbiens, C. Borges, J. Grenier et D. Pasco (dir.), *Enseigner l'éducation physique en contexte scolaire* (p. 167-194). Éditions JFD.
- O'Connor, K. (2012). *15 solutions pour améliorer nos pratiques évaluatives*. Éditions du renouveau pédagogique.
- Réseau en éducation physique et à la santé. (2024). *Infographie Module 2. Parcours de développement professionnel "Différencier les pratiques en EPS : un choix gagnant!"*.
- Saury, J., Adé, D., Gal-Petitfaux, N., Huet, B., Sève, C. et Trohel, J. (2014). *Actions, significations et apprentissages en EPS*. Revue EPS.
- Verret, C., Bergeron, G., Lassé, L. et Grenier, J. (2023). Différencier l'enseignement de l'éducation physique pour répondre aux besoins de tous les élèves. Dans S. Turcotte, J.-F. Desbiens, C. Borges, J. Grenier et D. Pasco (dir.), *Enseigner l'éducation physique en contexte scolaire* (p.315-351). Éditions JFD.
- Verret, C., Ouellet, C. et Nadeau, M.-F. (2023). *Outil complémentaire: grille d'analyse des pratiques de différenciation pédagogique. Parcours de développement professionnel «Différencier les pratiques en EPS: un choix gagnant»*. Réseau en enseignement en éducation physique et à la santé.